taire du ministre des Transports): Le ministère des Transports s'est adressé par écrit à l'ingénieur en chef et aux propriétaires du navire pour leur demander leur pleine coopération, afin d'obtenir qu'un représentant du ministère canadien des Transports soit à bord du navire pendant le voyage. Pendant ce voyage, nous aimerions aussi avoir un représentant de la compagnie à Ottawa, afin d'assurer la liaison entre le ministère et le propriétaire du navire pour qu'on sache, de part et d'autre, ce qui se passe.

M. Nesbitt: J'ai une question supplémentaire pour le secrétaire parlementaire. Après nous avoir donné des renseignements dont nous lui sommes très reconnaissants, le secrétaire parlementaire pourrait-il aussi nous dire exactement à quelle date le Manhattan commencera son voyage, si, en outre, la compagnie Humble Oil a accepté de se rendre entièrement responsable de tout dommage qui serait causé par la pollution et quelle est la valeur de la caution que la compagnie fournit?

M. Loiselle: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas sur-le-champ tous les renseignements demandés par le député. Je sais que le ministère a demandé à la compagnie de prendre une assurance de 6 millions et demi de dollars contre les risques. En ce qui concerne l'autre point, j'informerai le député.

M. Nesbitt: J'ai seulement une très brève question supplémentaire à poser. Les renseignements additionnels que le secrétaire parlementaire ne peut fournir sur-le-champ ne pourraient-ils pas être donnés à la Chambre demain, pendant la période des questions, ou encore le secrétaire parlementaire ou le ministre ne pourrait-il pas faire une déclaration à l'appel des motions?

[Plus tard]

Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire parlementaire. Dirait-il aussi à la Chambre si les représentants du ministère des Transports ou d'autres ministères de l'État accompagneront le Manhattan pendant son voyage dans le Nord et dans le passage?

[Plus tard]

[Francais]

l'ai dit tout à l'heure, un fonctionnaire du à l'heure à la Chambre qu'un ministre souministère des Transports accompagnera le mettrait à l'examen du cabinet un document à bateau au cours de son voyage et un repré-Ottawa, pour établir les communications.

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlemen- LA DEUXIÈME TENTATIVE DU «MANHATTAN» -L'ACCEPTATION DES CONDITIONS PAR LA SOCIÉTÉ HUMBLE OIL

[Traduction]

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire nous dirait-il si la compagnie Humble Oil a avisé le ministère des Transports qu'elle est prête à accepter au complet les 24 conditions posées par le ministre et qui figurent en appendice au hansard du mardi 17 mars?

[Français]

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. La liste des exigences du ministère des Transports a été présenté à la compagnie, qui s'est engagée à en respecter l'ensemble.

LES STUPÉFIANTS

QUESTION RELATIVE AU RAPPORT DE LA COMMISSION LEDAIN

[Traduction]

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Le gouvernement a-t-il déjà reçu le rapport de l'enquête LeDain sur les stupéfiants et sinon, quand ce rapport nous arrivera-t-il?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crois savoir, monsieur l'Orateur, qu'il arrive, qu'il est presque arrivé.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE DE CERTAINES SOCIÉTÉS CANADIENNES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'espère que la réponse à ma question au ministre d'État, représentant de Windsor, elle aussi va arriver d'un moment à l'autre. Peut-il dire à la Chambre s'il a terminé l'étude sur les intérêts étrangers au Canada, dont, sauf erreur, ses collègues de cabinet l'avaient chargé et leur a-t-il déjà présenté des recommandations sur ce qu'il conviendrait de faire?

L'hon. Herb Gray (ministre d'État): Mon-M. Loiselle: Monsieur l'Orateur, comme je sieur l'Orateur, le premier ministre a dit tout cet égard d'ici un mois. Si je ne me trompe, il sentant de la compagnie sera retenu ici, à ne convient pas de discuter à la Chambre de questions qui mettent en cause le travail du